



PROCEDURE REGROUPEMENT DE COMPTES PARENT

publié le 06/09/2018

BOURSES COLLEGE 2018

Descriptif :

A l'attention des parents d'élèves du collège Jean Jaurès de Gençay

Vous trouverez ci-joint la procédure à suivre pour regrouper tous vos enfants sur un même compte parent dans le cadre du dossier de demande de bourse de collège en ligne.

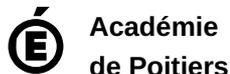
Les demandes de bourses doivent être réalisées prioritairement en ligne, des codes d'accès vont être distribués aux élèves dans les prochains jours.

Un ordinateur est à votre disposition au secrétariat du collège, vous pouvez venir entre 09h00 et 18h00 sauf le mercredi, entre 09h et 12h. Merci de prendre contact auprès de la secrétaire au 05-49-59-30-08 pour un rendez-vous.

Date limite de dépôt des dossiers : LE 18 OCTOBRE 2018

Document joint

 [procedure_regroupement_de_comptes_parents](#) (PDF de 889.4 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.